

Direction des affaires juridiques et
générales

Pôle des affaires institutionnelles

Affaire suivie : Fadoua Hmamou,
Responsable, et Samira Chibani,
Chargée des affaires juridiques et
institutionnelles

conseilsetcommissions@u-pec.fr

**RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL
ACADÉMIQUE PLÉNIER - SÉANCE DU 16
DÉCEMBRE 2024**

À L'OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL ACADÉMIQUE PRÉSIDIÉ
PAR MONSIEUR JEAN-LUC DUBOIS-RANDÉ, PRÉSIDENT DE
L'UNIVERSITÉ, LE QUORUM EST ATTEINT PAR 39 VOTANTS DONT 25
MEMBRES PRÉSENTS ET 14 REPRÉSENTÉS

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2024

Après avoir invité les membres du conseil académique plénier à formuler leurs observations ou leurs remarques sur le procès-verbal soumis à approbation, le Président de l'université, Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, a soumis au vote le document.

Le Conseil académique plénier de l'université a adopté à l'unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal du 14 octobre 2024.

2. FORMATION ET RECHERCHE

2.1. Appel à projets transformants Erasme - 3^{ème} édition : validation des projets lauréats

Ce point a été présenté par Madame Karine BERGES, Vice-Présidente en charge des sciences avec et pour la société, ainsi que Madame Anne DE RUGY, Vice-Présidente en charge de la vie étudiante et de l'engagement.

A la demande des membres du conseil académique plénier, ce point a été reporté afin qu'ils puissent disposer de documents complémentaires nécessaires pour rendre un avis éclairé sur les projets soumis à leur approbation.

2.2. Point d'étape : constitution d'un pôle ingénierie

Un point d'étape relatif à la constitution d'un pôle ingénierie a été présenté par le Président de l'université, Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ et Monsieur Arnaud THAUVRON, Vice-Président de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

Les membres du conseil académique plénier ont été invités à formuler leurs questions, remarques, ou observations, sur la présentation faite.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1. Campagne d'emplois 2025 : volet enseignants-chercheurs - qualification des emplois (avis)

Après avoir invité les membres du conseil académique plénier, à formuler leurs observations ou leurs remarques sur la présentation qui leur a été faite, le Président de l'université, Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, a soumis au vote ce document.

Le Conseil académique plénier de l'université a émis un avis favorable à la campagne d'emplois enseignants-chercheurs pour l'année 2025 avec 34 votes pour et 5 abstentions.

Fait à Créteil, le 16 décembre 2024

Le Président de l'Université


Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

